

LAS NOVELAS

OCTOBRE 2022 N° 42



Représentation de théâtre le 17 septembre

Saint Priest innove pour ses habitants : une borne de télé-médecine bientôt en service

Par Bernard DELOMENIE

Comme pour la plupart d'entre vous, la rentrée est assez intense pour vos élus. Premier point positif, la rentrée des enseignants et élèves s'est bien déroulée. Cette année, quarante élèves sont scolarisés à l'école de Saint Priest Ligoure. Un chantier assez conséquent est en cours dans l'ensemble des bâtiments école-mairie pour l'installation d'une chaudière centrale, nécessitant des coupures de chauffage d'un site à l'autre ; heureusement le chantier a pu commencer assez tôt dans la saison et les conditions climatiques ont été favorables, cependant quelques désagréments ont été constatés. L'entreprise LEMAIRE tient les délais malgré quelques soucis de livraison de matériel et les bâtiments communaux devraient bénéficier d'un nouveau mode de chauffage performant et économique dans les quinze prochains jours.

Dans le même temps, des élus de la commune ont reçu Madame la Préfète de la Haute Vienne pour lui faire visiter des sites économiques et le centre bourg rénové de la commune.

Comme vous le verrez en dernière page, le conseil municipal a travaillé sur l'offre médicale pour proposer des solutions aux problématiques existantes du manque de médecins dans la ruralité. L'installation d'une borne de télé-médecine va se concrétiser en fin d'année pour vous offrir un nouveau service.

Puis nous travaillons également sur une réunion publique sur le thème du PCAET, Plan Climat Air Energie Territorialisé, qui a été validé en février 2022 par les élus en conseil communautaire. Des habitants de la commune se sont manifestés en découvrant des zones à potentiel éolien sur la commune qui existent depuis 2006. Ces sujets d'énergies renouvelables seront donc abordés le 17 novembre à 18h30 à la salle polyvalente.

- **11 novembre**
 - 11h15 : Cérémonie aux monuments aux morts
- **17 novembre**
 - 18h30, salle polyvalente : Réunion publique sur le thème du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorialisé)
- **Courant novembre :**
 - Possibilité de permanence pour la vaccinations contre la COVID 19 pour les personnes éligibles. Renseignements auprès des infirmières 0770276961



ÉCLAIRAGE NOCTURNE A SAINT PRIEST LIGOURE

Par Laure DANGLA GENDREAU

La commune s'est engagée pour la réduction de la pollution liée à l'éclairage public nocturne depuis plusieurs années, avec la coupure des lampadaires la nuit dans les lotissements, le remplacement progressif des éclairages blancs au profit d'éclairages orangés et la décision de ne pas installer de nouveaux points lumineux. Le même principe va désormais être mis en place dans le centre du bourg.

Cette année, il a été décidé de réduire encore cet éclairage qui n'est pas toujours utile aux habitants, qui dérange la faune nocturne et certains habitants dont les fenêtres tombent en face des lumières, selon les modalités suivantes :

- **du 1er septembre au 30 avril : coupure entre 23h et 6h sur toute la commune.** Les lampadaires sont programmés pour s'allumer en fonction du degré de luminosité.
- **du 1er mai au 31 août : coupure totale des lampadaires.**



En effet, entre mai et août le soleil se lève au plus tard à 6h40 et se couche au plus tôt à 21h00 (la clarté perdure encore près de 30 minutes ensuite). Ne pas avoir d'éclairage sur cette période ne sera donc ni dommageable pour les usagers des bus scolaires (première montée à 7h10, dernier retour à 18h10), ni pour les usagers des services et commerces de la communes qui sont sauf exception fermés avant la tombée de la nuit.

Enfin, cette mesure nous fera faire des économies d'énergie, et l'économie financière engendrée compensera en partie les hausses des prix que nous subissons tous. Et les habitants du centre bourg pourront eux aussi profiter de beaux ciels étoilés !

VISITE DE MADAME LA PRÉFÈTE LE 2 SEPTEMBRE

Par Pierre LAGRANGE

Le vendredi 2 septembre 2022, sur invitation du Maire, Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne, s'est rendue chez nous, à Saint Priest Ligoure. Cette visite fut l'occasion de lui montrer certaines initiatives qui structurent et dynamisent la vie économique et sociale dans nos territoires ruraux.

- La ferme du Mourier : l' incontournable de l'élevage ovin

Le rendez-vous était fixé, il était 10H00 quand la préfète est arrivée au CIIRPO. La visite a débuté par une présentation générale de l'organisme par son Président, Monsieur VANNIER, du fonctionnement du site et du travail qui y est effectué. Grande référence pour les professionnels du mouton et pour toute la filière ovine, ce fut l'occasion de découvrir et de faire un point sur les nombreux travaux qui y sont menés. Sous l'impulsion du conseil d'administration et des responsables professionnels, la communication a pris une place importante pour le CIIRPO. C'est notamment par le biais des réseaux sociaux que les études sont diffusées partout en France voire à l'étranger. Le CIIRPO cherche à communiquer le plus largement possible, sur des thématiques techniques, de santé, de bien-être animal, toujours dans l'innovation et dans la mise en lumière de nouvelles technologies.



Dernièrement certaines études portaient sur l'auto-pesée des brebis, la mise en place de clôtures virtuelles ou encore la culture de fourrage résistant aux fortes chaleurs.

Il était cependant nécessaire d'évoquer les grandes difficultés auxquelles la filière ovine et le monde de l'élevage en général doivent faire face : problèmes financiers sur les exploitations, manque de renouvellement des générations.

Visite de la Préfète le 2 septembre (suite)

C'est là qu'est tout l'enjeu de ce centre expérimental, puisqu'il démontre que l'élevage ovin n'est pas archaïque et surtout qu'il génère du revenu, dès lors que l'accent est mis sur la technicité. C'est une production dans l'air du temps notamment sur le plan environnemental.



Le CIIRPO accueille régulièrement des élèves de lycées agricoles, des professionnels, des éleveurs et s'emploie à être à leurs côtés pour diffuser ses recherches mais aussi ses connaissances en production ovine.

- Le Comptoir : plus qu'une épicerie, un lieu de vie !

Pari lancé il y a 13 ans, l'épicerie associative Le Comptoir est devenue un lieu incontournable. C'est ce que nous avons voulu montrer à la préfète lors de la deuxième partie de sa visite à St Priest. L'accent a bien évidemment été mis sur l'aspect associatif de ce commerce, ce qui explique sans doute sa longévité.



En effet, nous devons son succès aux nombreux bénévoles de l'association ainsi qu'à sa salariée qui assurent la continuité du service quasiment tous les jours de la semaine.

Par ailleurs, en plus d'être une épicerie, c'est un véritable lieu de vie, d'échange et de partage. Comme toujours, la communication joue un rôle central dans le succès de ce commerce. Des animations y sont organisées durant l'année et chaque vendredi « c'est soirée respi » : toutes les générations sont les bienvenues pour passer une fin de journée ensemble.

Le Comptoir a toujours travaillé avec des producteurs du territoire et propose de nombreux produits locaux : viande, légumes, bière, jus de fruit, ... Chaque adhérent reçoit un mail notifiant les produits disponibles et peut ainsi passer commande. Ce système permet de prévoir des quantités justes et de limiter le gaspillage. Après treize années de fonctionnement, Le Comptoir compte pas moins de 130 adhérents fidèles et son chiffre d'affaire avoisine les 150000 €.

Rappel des horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
mardi, jeudi, vendredi, 8h30-10h30 et 16h30-19h30 ;
mercredi, 8h30-11h30 ; samedi, 10h-13h et 16h30-19h ;
dimanche, 10h-13h. Les bénévoles de l'association se partagent la permanence du dimanche matin.
Tel : 05.55.31.24.38 - 15 rue Cécile Sabourdy

Le Maire a rappelé que le grand défi de nos petites communes est donc de dynamiser les centres-bourgs. Pour ce faire, il faut donner des raisons aux gens de venir et bien sûr de rester ! Apporter du service de proximité (épicerie, cabinet infirmier, école, bibliothèque, crèche, agence postale, etc) s'avère donc être une priorité. Ainsi, c'est un cercle vertueux qu'il faut essayer de créer pour garder la population d'une part et préserver nos services de proximité d'autre part.

La visite de Saint Priest s'est achevée par une halte à la micro-crèche, en service depuis quatre ans. Ce fut l'occasion de montrer encore une fois l'importance de ce genre d'établissement, son utilité pour la commune et les communes avoisinantes. Une initiative qui s'inscrit complètement dans une cohérence territoriale.

C'était donc une ruralité active que la préfète a découvert le 2 septembre dernier. Une ruralité dont les acteurs essaient chaque jour de répondre aux nombreux défis et de prouver qu'il y a aussi de la vie à la campagne.

INSTALLATION D'UNE BORNE DE TELECONSULTATION

> Une solution en complément des consultations classiques pour renforcer l'accès aux soins

Par Bernard DELOMENIE

Depuis quelques mois, le conseil municipal réfléchi à des solutions pour améliorer la présence médicale sur le territoire communal et ceci en concertation avec les infirmières installées à Saint Priest Ligoure (Bérandère DA SILVA, Marion DINDAULT, Vanessa PINTO et Audrey MARTINS), que je tiens à remercier à cette occasion pour leur disponibilité et leur gentillesse. Elles, comme des habitants de la commune nous ont fait remonter les difficultés d'obtenir des rendez vous en semaine mais surtout le week end. De nouveaux habitants n'arrivant pas à trouver de médecin de famille n'ont parfois pas d'autres options que d'aller aux urgences pour un enfant nécessitant juste une ordonnance pour une angine, une otite.

Et comme les choses n'arrivent jamais seules, en plus du manque de médecin, en 2022, le territoire longeant l'autoroute A20 de Feytiat à Saint Germain les Belles dont Boisseuil, Pierre-Buffière, Magnac-Bourg (appelé territoire de vie-santé) a perdu son caractère ZIP (zone d'intervention prioritaire) ou ZAC (zone d'action complémentaire) soit plus aucune aide à l'installation et exonération fiscale pendant 5 ans (prochaine révision en 2025).

J'ai eu des échanges avec les communes possédant ce type de matériel de télémedecine (dont une dans l'Indre à Reuilly) et dans le cadre de mes fonctions dans l'association des maires ruraux de France, notamment dans la commission santé au niveau national.

Une rencontre a eu lieu entre les conseillers municipaux et l'entreprise Medadom pour obtenir les informations nécessaires sur les modalités de mise en place, de suivi et de service rendu pour nos concitoyens.

Le choix que nous avons retenu est une borne de télémedecine en location que nous installerons dans l'ancien local des infirmières à côté de la mairie. Des plages horaires seront définies sur des jours de la semaine.

L'engagement de l'entreprise Medadom est d'avoir un rendez-vous entre un quart d'heure et une

demie-heure suite à votre connexion à la borne.



Les médecins téléconsultants sont salariés de centre de santé partenaires de Medadom et inscrits à l'ordre des médecins. Ils ne peuvent réaliser plus de 20% de leurs activités en télémedecine. Autre principe : ces médecins ne peuvent pas faire plus de trois consultations à un patient sans que ce dernier consulte son médecin référent. Chaque consultation fait l'objet d'un compte rendu au médecin référent.

Les médecins peuvent bien évidemment faire des prescriptions médicales, mais également orienter vers des spécialistes, rediriger vers les urgences et donner des conseils. L'ordonnance pourra être imprimée sur place.

Logiquement, il ne pourra pas y avoir de consultation pour les enfants de moins de trois ans.

Cette offre médicale se veut complémentaire de celle existante des praticiens locaux et elle n'est pas là pour les remplacer.

LE CIMETIERE ÉVOLUE

Par Simon CUILLERDIER

Comme vous avez pu le voir notre cimetière s'enherbe. En effet, la commune est dans une démarche sans pesticide depuis plusieurs années. Cela passe par des adaptations dans nos aménagements ainsi que nos méthodes



d'entretien. Nous avons choisi comme beaucoup d'autres communes d'enherber les allées du cimetière avec un gazon spécifique qui permet un entretien en 3 / 4 tontes par an. L'adaptation se fait aussi dans le bourg avec l'engazonnement de certains

trottoirs ou espaces peu piélinés.

Le brulage à l'aide de gaz ou l'utilisation de la débroussailleuse sont aussi utilisés mais très chronophages et couteux avec aussi des effets négatifs sur la planète.

Une solution mécanique à l'aide d'une balayeuse a été envisagée avec d'autres communes par l'intermédiaire du syndicat de voirie dont nous sommes adhérents. Pour l'instant cette solution n'a pas été retenue car trop couteuse. Comme en agriculture, la solution miracle, en alternative aux produits phytosanitaire n'existe pas. Nous devons donc changer nos habitudes et accepter quelques brins d'herbe le long des trottoirs de temps en temps et voir des espaces s'enherber, entretenu par de la tonte.

Nous continuons à chercher des solutions